

Une mise au point de la C.E. Fédérale

La Commission Exécutive de la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics de France, placée face à la campagne de démagogie et de calomnie déclenchée à l'encontre des décisions prises par le dernier Comité National Fédéral tenu à Paris les 17 et 18 juillet 1926, tient à protester contre lesdites manœuvres concrétisées par divers articles de presse, tendant à dénaturer l'objectif de la résolution Barthe-Boudoux-Jouve.

Elle en rappelle, à titre documentaire, et ceci afin de faire cesser la confusion créée, le passage essentiel... « Au cas où le désir des syndicats autonomes à tous les points de vue, refléterait un profond désir d'organisation, sur les bases citées plus haut, donne mandat au Bureau Fédéral et à la C.E., ceci après en avoir préalablement avisé les syndiqués et les syndicats composant la Fédération, de convoquer un Congrès extraordinaire de ses syndicats pour envisager et prendre toutes mesures d'organisation, de défense syndicaliste et de regroupement... »

Considérant que cette résolution est conforme à l'esprit fédéraliste en vigueur dans les milieux syndicalistes-révolutionnaires et laisse toute latitude aux syndiqués et aux syndicats groupés à la Fédération de prendre en toute liberté leurs décisions.

S'en rapportant à l'éparpillement des forces autonomes qui sont dans le pays, situation qui est la cause initiale de l'affaiblissement des effectifs, se référant à la Charte d'Amiens, mettant ceux-ci dans l'impossibilité de défendre le syndicalisme révolutionnaire indépendant, menacé par le nouveau syndicalisme de Parti ; regrettant ce manque d'unité idéologique qui va à l'encontre de l'unité à la base, estime le moment venu d'examiner le problème à fond, à savoir les

raisons qui font que l'autonomie provisoire n'a pas donné les résultats espérés, de ce fait examiner la nouvelle position à prendre.

Constatant l'échec des différentes tentatives d'Unité, tant à la base qu'au sommet, motivé par le programme de collaboration de classe de la C.G.T., de la subordination complète de la C.G.T.U., contrôlée par le Parti dit « Communiste » et l'entrée des Secrétaires confédéraux ou de ses principaux, militants au Comité Directeur dudit Parti, qui consacre sa subordination ;

L'échec de la dernière tentative d'Unité industrielle, celui de la Ligue d'Action du Bâtiment, torpillée par ordre du Parti, dit « Communiste », les échecs successifs de front unique, manœuvre voulue spécialement pour noyauter les organismes divers et tirer à soi la couverture, etc.

Déclare néanmoins, malgré tous ces obstacles, vouloir se poser en champion de l'Unité ouvrière tant désirée par ceux qui peinent et souffrent courbés sous le joug du capitalisme. Pour ce faire, la C.E. indique qu'afin d'éclairer tous les travailleurs sur la valeur des sentiments d'Unité de chacun, il sera fait appel à l'occasion du Congrès Extraordinaire de la Fédération, si toutefois les syndicats en décident ainsi, ceci pour la dernière fois, à un orateur dûment mandaté de chaque Fédération du Bâtiment actuellement existantes, pour venir exposer le point de vue de leur organisme aux délégués du Congrès, ceci sur l'Unité et avant que ceux-ci se prononcent.

D'autre part, considérant que le syndicalisme révolutionnaire et lutte de classe doit vivre malgré ses blessures momentanées, fidèle à la teneur et à l'esprit de la Charte d'Amiens, comme en 1906, dont la vieille Fédération du Bâtiment s'est toujours réclamée, la C.E. n'en déclare pas moins s'engager à travailler pour l'Union de toutes les forces autonomes du pays en attendant l'Unité totale qui trouvera

toujours dans la vieille Fédération du Bâtiment une adepte convaincue de la nécessité impérieuse de celle-ci.

La C.E. pense que cette mise au point nécessaire en l'espèce, mettra fin aux calomnies intéressées et coupera court à toutes les manœuvres qui font le jeu des diviseurs et vont à l'encontre de l'entente de tous les travailleurs.

[/La Commission Exécutive Fédérale./]